



**MÉNEZ PAUL**



**KÉRICHEN**



# 4 centres de loisirs municipaux



**KERHALLET**



**SAINT-EXUPÉRY**



## Être le centre de loisirs des enfants

**POUR LES ENFANTS DE 2 À 7 ANS,  
NOS CENTRES DE LOISIRS SONT DES LIEUX :**

➔ **OÙ LES ENFANTS PEUVENT JOUER**

**CHOISIR DE FAIRE OU DE NE PAS FAIRE D'ACTIVITÉS**

**PROPOSER LEURS ACTIVITÉS**

➔ **QUI RÉPONDENT À LEURS BESOINS D'AFFECTION**

**DE SÉCURITÉ**

**DE COMMUNICATION**

**EN RESPECTANT LEUR RYTHME BIOLOGIQUE**

Entités éducatives chargées de l'accueil des enfants durant leur temps libre, les centres de loisirs sont des espaces éducatifs collectifs où, à leur rythme, les enfants peuvent :

- pratiquer des activités en rupture avec leur quotidien,
- découvrir des environnements nouveaux,
- expérimenter des formes d'organisations sociales différentes et complémentaires de celles auxquelles ils s'initient à l'école ou à la maison,
- développer leurs capacités d'expression...

... en un mot, vivre pleinement des vacances qui participent à leur épanouissement et contribuent à leur socialisation.

Ouverts aux petits brestois de 2 à 7 ans, les quatre centres de loisirs municipaux complètent l'offre variée des centres de loisirs gérés par les associations brestoises.

Avec les haltes d'accueil, les animations qui se développent pendant l'interclasse du 12-14 heures, les centres de vacances et centres de loisirs d'été, les C.L.S.H. marquent notre volonté de reconnaître aux enfants la place à laquelle ils ont droit dans la Ville.



**Alain JOUIS**  
Adjoint au Maire délégué à l'Éducation



## Ménez Paul

133 rue Hoche  
02.98.02.11.16

### Capacité d'accueil

60 enfants de 2 à 7 ans

### Situation

- Locaux spécifiques, salles aménagées
- Cours extérieures sécurisées
- Jardin public de Menez-Paul joutant le centre permettant l'organisation de grands jeux
- Échanges avec le centre social de Pen-ar-Créach



# Kérichen

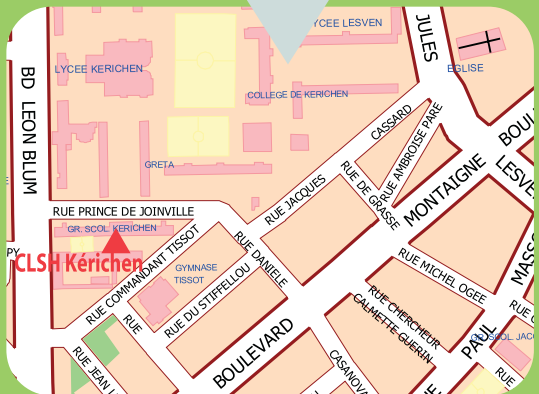
**Rue Commandant Tissot ou Rue Prince de Joinville**  
**02.98.80.68.62**

## Capacité d'accueil

40 enfants de 2 à 7 ans

## Situation

- Locaux situés dans le groupe scolaire
- Salles d'activités utilisées en polyvalence avec le secteur périscolaire (halte d'accueil et restauration scolaire)
- Un grand patio permettant l'organisation de grands jeux et de repas en extérieur l'été dans un cadre agréable
- Une grande cour extérieure sécurisée
- Des jardins publics à proximité









## Comment s'inscrire ?

LES INSCRIPTIONS SE FONT DANS LES MAIRIES DE BREST

DIFFÉRENTES INSCRIPTIONS VOUS SONT PROPOSÉES :

- **LES MERCREDIS** → abonnement à l'année ou abonnement mensuel
- **LES PETITES VACANCES SCOLAIRES** → abonnement à la journée
- **LES GRANDES D'ÉTÉ** → abonnement à la semaine, 3 jours minimum

*ATTENTION : Les familles abonnées reçoivent en priorité à leur domicile un dossier d'inscription pour les vacances, les familles non abonnées doivent se présenter dans le hall d'accueil deux semaines avant chaque période souhaitée.*

Une **JOURNÉE PORTES OUVERTES** est organisée le dernier **MERCREDI** de **JUIN**.  
Possibilités de renseignements dans chaque centre.



# Fonctionnement

**Horaires d'ouverture** → 7h15 à 19h30.

**Accueil** → **Matin de 7h15 à 9h30**  
**Soir de 17h à 19h30**

Les enfants sont répartis par groupe d'âge, de 2 ans à 4 ans et de 4 ans à 7 ans, afin de respecter au mieux les rythmes et besoins de chacun. Le personnel qui dépend de la Ville de Brest (service périscolaire) se compose de directeurs, d'animateurs diplômés et d'agents d'entretien.

Les plannings d'activités sont remis pour le mois ou pour la semaine durant les vacances.

Des sorties sont programmées (visites, promenades à la mer ou à la campagne), en alternance avec des activités : piscine, patinoire (pour les plus grands) ainsi que des ateliers au centre (créations manuelles, jeux collectifs, marionnettes, musique, contes, cuisine).

## Renseignements pratiques

**Dans chaque centre de loisirs, il est demandé aux familles de :**

- fournir un trousseau marqué au nom de l'enfant, composé de :
  - un sac de couchage ou d'un drap
  - un rechange complet
  - une paire de bottes
  - un vêtement de pluie
  - un maillot et une serviette de bain
  - un chapeau ou une casquette
  - un tube de crème solaire
  - des lunettes de soleil
  - et un petit sac à dos
- remplir une fiche de liaison avec :
  - numéros de téléphones
  - numéro de Sécurité Sociale
  - numéro de référence de l'assurance extra scolaire
- fournir les photocopies des vaccinations

# L'été

➔ **DES JOURNÉES PIQUE-NIQUE** sont organisées  
(un pique-nique par semaine par groupe d'âge ou par centre)

➔ **DES MINI-CAMPS** peuvent être proposés en fonction des groupes  
(12 enfants maximum pour 3 animateurs).  
Ces camps sont implantés en bord de mer permettant des baignades,  
des pêches à pied et des balades

*Pour le bon déroulement du séjour, une préparation  
et une concertation sont demandées entre les parents  
et les animateurs.*

*Une participation financière complémentaire  
est demandée aux familles pour l'activité camping.*



